

Comité de pilotage E3D

Mardi 28 novembre 2023
17H30 B10



Objectifs du comité .

- ① Etablir 1 diagnostic du lycée.
- ② Expliquer le processus de labellisation.
- ③ Les projets ou actions en cours .
Les projets ou actions à venir .
- ④ Les éco - délégués : qui sont-ils ? Leur rôle
- ⑤ La communication autour des projets : Comment ?



① Quel diagnostic ?

- 1. La labellisation E3D se décline en 3 niveaux. Le lycée Antoine se situe au niveau 1. Le label n'étant attribué que pour 3 ans, il faut s'assurer que nous ne l'ayons pas perdu.**
- 2. Les actions ou projets sont à mettre en relation avec les 17 objectifs de la charte de développement durable (voir après)**
- 3. Il existe des ressources en ligne à consulter : site E3D du Rectorat de Dijon.
<https://developpementdurable.ac-dijon.fr>**
- 4. Les éco-délégués étant des ambassadeurs, il faut les impliquer dans les actions E3D du lycée mais ils peuvent aussi être force de proposition auprès de leurs pairs.**



OBJECTIFS



DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

2 LUTTE CONTRE LA FAIM

3 ACCÈS À LA SANTÉ

4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

6 ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT

7 ÉNERGIE DURABLE ET RENOUVELABLE

8 ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS

9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES

10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION RESPONSABLE

13 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

14 PROTECTION DE LA MER, DES OcéANS ET DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

15 PROTECTION DE LA VIE TERRESTRE ET DE LA BIODIVERSITÉ

16 JUSTICE ET PAIX

17 PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



② La labellisation

- La demande de labellisation est une démarche volontaire de l'établissement qui fédère les équipes éducatives, les élèves, les parents, les agents, des partenaires éventuels (collectivités territoriales, associations, structures de l'État).
- Le label est acquis pour **3 ans**.
- L'établissement peut utiliser le **logo académique** pour sa communication sur ses différents documents.
- Un établissement peut obtenir directement les niveaux 2 ou 3 sans passer obligatoirement par le niveau 1.
- Chaque année, l'établissement peut être candidat au niveau supérieur du label ou souhaiter rester au même niveau pour prolonger sa durée de labellisation



2 La labellisation

La labellisation E3D

=> Une démarche simple : les étapes

Courrier de lancement de la campagne de labellisation - Fichier d'auto-positionnement sur le site académique EDD



Transmission de la grille numérique d'auto-positionnement complétée et envoyée à e3d@ac-dijon.fr



Accompagnement, si besoin, par les coordinateurs départementaux



Attribution du label E3D par le comité académique ou départemental



Constitution du dossier
Envoi des pièces justificatives au coordinateur *

* dépôt supplémentaire sur l'ENT pour les lycées publics qui postulent également à Ecolycée



② La labellisation

Il nous faut d'abord nous auto positionner selon une grille bien détaillée qui définit les niveaux

24 items (dont 3 obligatoires) répartis en 3 domaines afin de répondre aux six conditions de la circulaire de septembre 2020 :

Domaine 1 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable (E3D) au sein de l'école.

1. Le comité de pilotage E3D
2. Le projet d'école
3. Les liens avec les autres instances
4. Le conseil d'école
5. Le rôle des élèves dans le pilotage
6. Partenariat dans la démarche E3D
7. La cohérence territoriale
8. Communication

Domaine 2: Actions pédagogiques, éducatives et formation.

9. L'enseignement et la pédagogie
10. Les projets pluridisciplinaires
11. La formation des professeurs
12. La formation intercatégorielle
13. La formation des éco-délégués
14. La valorisation de l'engagement
La citoyenneté
15. Le partenariat dans les actions pédagogiques
16. La mémoire de l'EDD

Domaine 3 : Gestion durable de l'école.

17. Gestion durable et apprentissage
18. Implication collective
19. Les collectivités territoriales
20. La politique d'achats et d'équipements
21. La biodiversité et le bien-être
22. L'alimentation et circuit court
23. La Mobilité douce
24. Planification pluriannuelle



2

La labellisation

Les niveaux :

Niveau 1 : Engagement

Validation d'au moins 6 items sur 24 contenus

Répartition équilibrée des items validés dans les 3 domaines

Le projet doit concerner au moins un Objectif de Développement Durable

Les trois items suivants sont obligatoires

- item 1 : Un comité de pilotage "développement durable" existe au sein de l'établissement. Il impulse et met en cohérence les actions de développement durable
- item 2 : Le projet d'établissement présente un axe ou volet "développement durable"
- item 4 : L'équipe de direction met à l'ordre du jour du conseil d'administration, la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année



2

La labellisation

Les niveaux :

Niveau 2 : Approfondissement

Validation d'au moins **12 items sur 24 contenus**

Répartition équilibrée des items validés dans les 3 domaines

Le projet doit mettre en oeuvre **plusieurs Objectifs de Développement durable**

Les trois items suivants sont obligatoires

- item 1 : Un comité de pilotage "développement durable" existe au sein de l'établissement. Il impulse et met en cohérence les actions de développement durable
- item 2 : Le projet d'établissement présente un axe ou volet "développement durable"
- item 4 : L'équipe de direction met à l'ordre du jour du conseil d'administration, la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année



2

La labellisation

Les niveaux :

Niveau 3 : Expertise

Validation d'au moins **18 items sur 24 contenus**

Répartition équilibrée des items validés dans les 3 domaines

Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030

Les trois items suivants sont obligatoires

- item 1 : Un comité de pilotage "développement durable" existe au sein de l'établissement. Il impulse et met en cohérence les actions de développement durable
- item 2 : Le projet d'établissement présente un axe ou volet "développement durable"
- item 4 : L'équipe de direction met à l'ordre du jour du conseil d'administration, la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins



2

La labellisation

La grille d'auto - positionnement

Domaine 1 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'établissement.

Placez une "x" si l'item est réalisé

1. Le comité de pilotage E3D	1. Un comité de pilotage représentant tous les acteurs et partenaires de l'établissement (équipe de direction, enseignants, élèves, éco-délégués, parents d'élèves, agents techniques, personnels de santé et sociaux, collectivités, associations ...) définit, coordonne et met en œuvre les actions EDD.	X
2. Le projet d'établissement	2. Le projet d'établissement présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre le plus grand nombre d'ODD de l'agenda 2030.	
3. Les liens avec les autres instances	3. La démarche EDD de l'établissement est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le CESCE, les conseils d'enseignement, le Conseil pédagogique et le Conseil école-collège. Elle permet de garantir pour tous les élèves une Éducation au Développement Durable (EDD) au cours de leur scolarité.	X
4. Le conseil d'administration - CVC - CVL	4. L'équipe de direction met à l'ordre du jour d'un Conseil d'administration, la politique de l'établissement dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année. Une séance du Conseil de la vie collégienne ou lycéenne est consacrée au développement durable au moins une fois par an.	
5. Le rôle des élèves dans le pilotage	5. Les élèves sont représentés au sein des instances (CESCE, comité de pilotage E3D, Conseil d'administration, Conseil de la vie collégienne, Conseil de la vie lycéenne etc...) et sont force de propositions dans le domaine du développement durable.	
6. Partenariat dans la démarche E3D	6. Le pilotage E3D mobilise des partenariats spécifiques avec des associations, des collectivités locales, des services de l'État, des entreprises ou des chercheurs... au sein de l'établissement, dans les 3 domaines de la labellisation.	
7. La cohérence territoriale	7. Le comité de pilotage E3D veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises dans l'établissement soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche E3D s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT).	
8. La communication	8. Le comité de pilotage E3D informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe (journal, site internet, supports numériques, participation à des événements...). Les projets et actions EDD sont partagés avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisés.	



2

La labellisation

La grille d'auto - positionnement

Domaine 2 : Actions pédagogiques, éducatives et formation.

Placez une "x" si l'item est validé

9. L'enseignement et la pédagogie	9. L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre dans un enseignement pluridisciplinaire et prend en compte le parcours des élèves au sein du territoire. Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder un certain nombre d'objectifs du développement durable (ODD) sur l'ensemble de ces disciplines ou dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves.	
10. Les projets pluridisciplinaires	10. Des activités ou projets pluridisciplinaires (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) fédèrent plusieurs enseignants, des structures et/ou des partenaires et/ou les collectivités territoriales autour d'une problématique relative au développement durable et alimentent les parcours éducatifs en lien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD). Elles aboutissent à des productions d'élèves.	
11. La formation des professeurs	11. Des professeurs ou membres de l'équipe "vie scolaire" ont suivi des formations (disciplinaires ou transversales) sur l'EDD ou des séances d'information conduites par des partenaires ou formateurs au cours des 3 dernières années.	
12. La formation intercatégorielle	12. Une formation des personnels techniques ou personnels de laboratoire sur les principes de l'EDD a eu lieu au cours des 3 dernières années ou est programmée lors de l'année en cours.	
13. La formation des écodélégués	13. Des formations et/ou réunions d'information sont proposées au niveau de l'établissement ou du territoire afin de permettre aux éco-délégués d'exercer leur engagement (porteur de projets, force de proposition, ambassadeur dans les instances ou auprès des collectivités). Les éco-délégués disposent d'un espace dédié (physique ou numérique) et de temps d'échange afin de transmettre les informations, des connaissances et de restituer les actions menées.	
14. La valorisation de l'engagement - La citoyenneté	14. L'équipe pédagogique et l'équipe de vie scolaire favorisent l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative »...) dans le cadre des actions EDD ou d'autres actions conduites dans l'établissement. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable. Les compétences et l'engagement des élèves sont valorisés (LSU, Bulletins..)	
15. Le partenariat dans les actions	15. Les actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et/ou avec les collectivités territoriales et/ou des partenariats internationaux (jumelage, échanges, partenariat avec la Mission Laïque Française..)	
16. La mémoire de l'EDD	16. L'établissement définit un espace privilégié de conservation de la mémoire de l'EDD, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, site internet, CDI, ENT, affichage..)	



2

La labellisation

La grille d'auto - positionnement

Domaine 3 : Gestion durable de l'établissement.

Placez une "x" si l'item est validé

17. La gestion durable et apprentissages	17. Des éléments de la gestion durable de l'établissement sont connectés avec les apprentissages. Une formation ou information sur les « éco-gestes » a lieu dans l'établissement, via des partenaires ou les professeurs ou les élèves (rôle des éco-délégués). Elle s'inscrit dans un projet pédagogique afin de permettre une modification des habitudes et entraîner des changements de comportements des élèves.	
18. L'implication collective	18. Des actions sont mises en place afin de permettre aux élèves, aux enseignants et aux agents techniques de s'impliquer au quotidien dans la gestion durable de l'établissement: utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets, recyclage, compostage, économie d'énergie, etc...	
19. Les collectivités territoriales	19. La gestion et la maintenance de l'établissement impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'établissement à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.	
20. La politique d'achats et d'équipements	20. Une politique d'achat, de gestion des équipements et des fournitures est mise en place dans l'établissement afin de prendre en compte le développement durable ; cela implique la recherche d'économie et la prise en compte de l'économie circulaire (produits recyclés ou reconditionnés...).	
21. La biodiversité et le bien-être	21. Les aménagements intérieurs et extérieurs de l'établissement s'inscrivent dans le territoire local, favorisent la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.	
22. L'alimentation et circuit court	22. Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable. Des actions ou formations en lien avec l'alimentation et le gaspillage alimentaire sont mises en place au sein des classes, de l'établissement et/ou au niveau local ou du territoire.	
23. La mobilité douce	23. Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pedibus, covoiturage, déplacement à bicyclette, participation à la semaine européenne de la mobilité, véhicules électriques, etc.).	
24. La planification pluriannuelle	24. L'établissement est engagé dans une démarche pluriannuelle de suivi et d'amélioration continue dans sa gestion durable et sa politique environnementale, afin d'intégrer le plus grand nombre d'ODD de l'agenda 2030. Une politique de réduction des déchets et des consommations (énergie, eau) est mise en place. Des indicateurs permettent un suivi et attestent de résultats positifs.	



Ce qui est ou a été mis en place au lycée.



A la cantine :

Le gâchimètre : récupérateur de pain non consommé : à exploiter davantage par de l'affichage.



Dématérialisation des supports de cours & des carnets de liaison



TRI DE PAPIER

Dans les salles de classe : tri des déchets avec des poubelles différenciées.

--> Accompagner les élèves au respect du tri.

En salle des professeurs , récupération du papier non utilisé **mais il faut travailler sur une signalétique plus claire.**



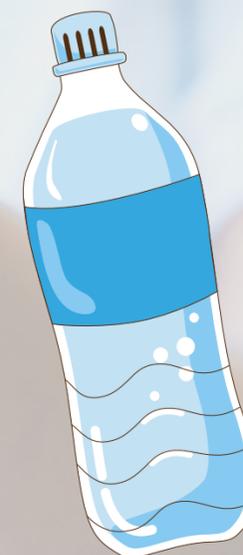
MATERIEL PEDAGOGIQUE

Utilisation des woodies (crayon de tableau qui remplacent les marqueurs) + chiffonnette et eau. Quelques enseignants les utilisent avec leurs élèves.

A démocratiser



La pochette 12 euros avec le taille crayon





Recyclage cartons

- **En atelier , utilisation des cartons par les élèves dans le cadre de leurs activités**
- **Recyclage dans la benne à cartons du lycée quand les cartons sont usagés .**



Eclairages

**Eclairages LED dans les salles de classe
pour économiser de l'énergie**





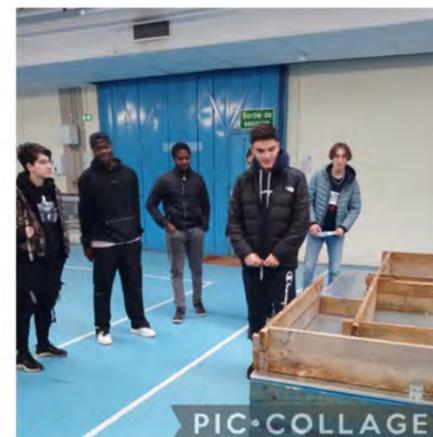
Le jardin pédagogique : plantations & recyclage de l'eau

**Création dans le cadre du projet ERASMUS+ HELP
par Mme Dumont & Mr Benhadda.
Classes de 3 pmet, TPLP (2022-2023)**



Our garden

PIC•COLLAGE



PIC•COLLAGE



Gaspillage alimentaire

**Exposition sur le gaspillage alimentaire proposé par
Mme GROSSARD en mai 2023 et ouverte à tous les élèves du lycée :**

objectifs :

- > familiariser les élèves à cette thématique**
- > sensibiliser les élèves au recyclage .**



Projets solidaires ?

Projets tandems solidaires réalisés

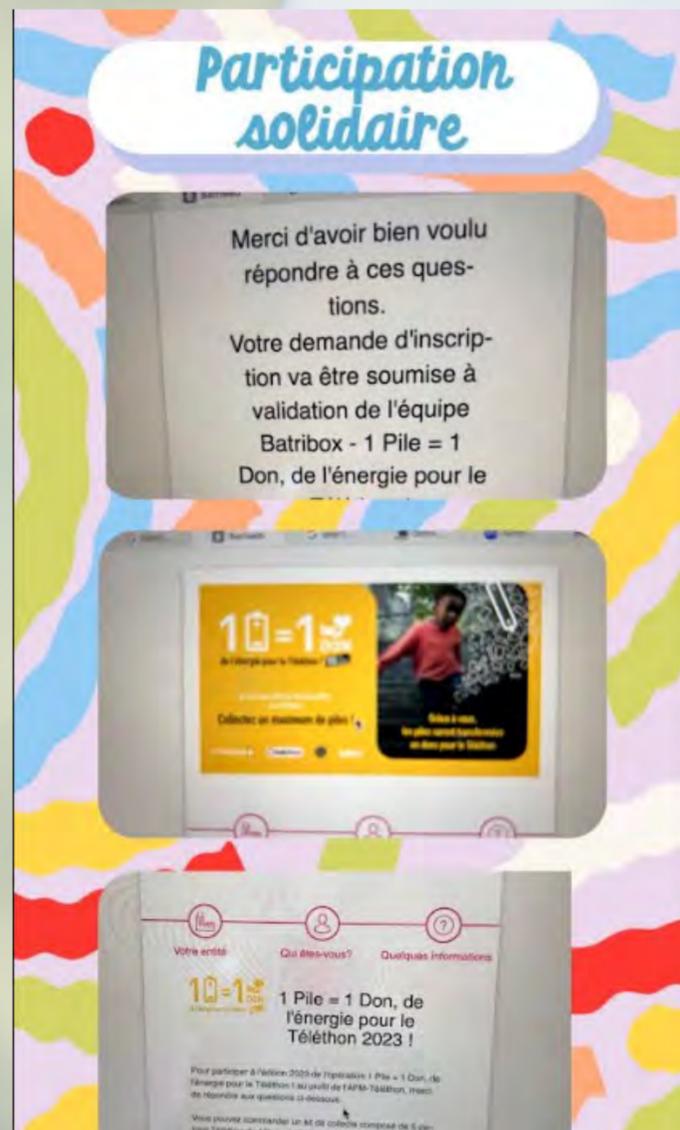
--> en filière logistique avec Mme Bernardin

--> En filière plp avec Mr Idbazzi puis avec Mme Dumont et Mr Benhadda dans le cadre du projet Erasmus+ (Association La Boussole)



Opération piles

L'opération 1 pile 1 don pour le téléthon amorcée l'an dernier au CVL de l'an dernier devra être rendue plus visible. L'inscription pour 2023 est lancée.



recyclage des piles de calculatrices.



Opération piles

Des collecteurs de piles sont présents dans le lycée (ateliers, accueil, salle des professeurs ...) **mais il faut travailler à une signalétique plus claire au sein des classes et du bâtiment B**



A conceptual image showing two hands, one from the top right and one from the bottom left, gently holding a small, textured globe of the Earth. The globe is centered in the palms, showing green continents and blue oceans. The background is a soft, light green gradient. The text 'Projets à venir' is overlaid in a blue, cursive font across the globe.

Projets à venir



Partenariat actions avec SIMONE WEIL

--> L'idée serait de s'associer avec le lycée professionnel Simone WEIL de Dijon labellisé niveau 3 pour mettre en place une action Brigade Verte au lycée en associant les éco-délégués et les élèves et personnels volontaires :

--> porteuse de l'action : Mme GORICHON

--> classes : **2 CIEL, TPLP, 3 UPE2A**

Une sortie est à planifier avec la référente E3D du lycée Simone Weil pour sensibiliser les élèves et amorcer l'action .



Partenariat actions avec SIMONE WEIL

--> Dans 1 premier temps , madame MADDOZ se propose de venir au lycée accompagnée d'éco-délégués pour expliquer ce que sont les brigades vertes et les actions menées au sein de leur lycée.

--> puis , nous irons ensuite au lycée Simone WEIL participer à une brigade de verte : un travail d'équipe inter-établissement sera mené.



Gaspillage alimentaire

Des affichages seront réalisés en PSE sur le gaspillage alimentaire dans le cadre d'une séquence de cours

en 2CIEL

--> Porteur : MME CHABANE CHAOUUCHE

Ces affichages seront traduits en anglais par les classes de madame GORICHON pour une ouverture à l'international

classes : 3 PMET (EN ANGLAIS)

Gaspillage alimentaire



Projet pour approfondir le sujet :

Réalisation d'une affiche de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire pour le restaurant du lycée.

Classe : 2CIEL

Objectifs :

- Ouvrir le débat collectivement sur le gaspillage alimentaire, phénomène bien connu des élèves mais dont ils discutent assez peu entre eux ou avec des adultes.
- Diffusion d'un message, de faire connaître aux jeunes les causes et les conséquences du gaspillage alimentaire.
- Exploiter différents supports : site internet, texte de loi, article...etc
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.



Le jardin pédagogique : plantations & recyclage de l'eau

**L'action est reconduite par Mme Dumont & Mr Benhadda.
en classes de 1^{er} PLP cette année avec l'aide des
éco-délégués volontaires.**

L'urgence climatique, défi du 21^{ème} siècle

**COMPRENDRE ET
PRENDRE CONSCIENCE
DES ENJEUX
CLIMATIQUES,**

**les causes
et les conséquences**
du dérèglement
climatique.



Un atelier **ludique, pédagogique et collaboratif** pour sensibiliser et donner envie d'agir à vos élèves et vos étudiants !

**CONTRIBUER
À L'INDISPENSABLE
TRANSFORMATION DE
NOS SOCIÉTÉS**

Des centaines d'acteurs de l'enseignement font confiance à **La Fresque du Climat** pour passer à l'action.

A quel public est destiné un atelier ?

L'atelier **s'adapte à tous les publics, du collégien à l'étudiant**. Il s'adresse **aux juniors comme aux adultes**, aussi bien aux **novices** qu'aux **connaisseurs**

• NOVICES



Vont **découvrir** le sujet et **déconstruire** leurs préjugés.

• CONNAISSEURS



Vont **approfondir** et **structurer** leurs connaissances.

LA PARTICIPATION

conjointe de profils variés permet de renforcer la cohésion de vos élèves et favorise les initiatives collectives

PRESTATION ATELIER

Pour **organiser un atelier** dédié à vos élèves et à vos étudiants par un **animateur externe**

Budget	200 € HT pour un atelier jusqu'à 14 personnes (soit 14,30€HT/élèves)
Quand	Vous choisissez la date
Où	Vous choisissez le lieu
Durée	2H Junior 3H Adulte
Langues	Vous choisissez la langue



Événement **ponctuel**, à **petite échelle**



Rapide à mettre en place

Mobilisation **gérée par l'association**

Animateur.rices **professionnel.les**



Pas d'autonomie

Onéreux sur le long terme



LES ÉCO DELEGUES



Leurs rôles :

- Ils doivent être des ambassadeurs pour leur établissement
- Ils doivent être force de proposition dans la mesure du possible ou faire remonter des idées de projets ou d'actions discutées avec leurs pairs.



LES ÉCO DELEGUES

Qui sont-ils?

--> **SIRDEY Maelys TMS**

--> **RENARD Arnaud IMS**

--> **GOUDARD Théo IBTS**

--> **PASCAL Jean 2CIEL**

--> **THEVENIN Théo IMS**

Autres suggestions de projets ?



La communication dans tout cela ?



1 fichier sur google drive

<https://docs.google.com/document/d/len5O7CTp7AOXXRCPcevdVrTWIOXoZDUaIMOLLC-53KE/edit>

- **Ne pas hésiter à le remplir pour recenser toutes les actions lors de la constitution de la demande de labels.**
- **prendre des photos pour justifier les actions menées avec les élèves.**

Merici

